

Demande d'accès 2021-2022.694

Tous les courriels du 10 janvier 2022 entre le Centre d'acquisitions gouvernementales et le Ministère de la Santé concernant le lot 3 (masques N95) dans l'appel d'offres 21-0347;

Il y a eu des discussions téléphoniques entre le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), mais aucun courriel n'a été échangé.

Les raisons pour lesquelles le ministère de la Santé a accepté de céder 163 lots de 6400 masques N95 dans l'appel d'offres 21-0347;

Concernant ce point, il est important de comprendre la situation selon la chronologie des événements. Les masques N95 3M 8210 ne sont pas des N95 médicaux, mais dans un contexte de pandémie et de pénurie, il est possible d'utiliser ce type de masque avec une visière complète. Ainsi, au cours de la première vague, quelques établissements ont utilisé ce modèle de masque. Après la première vague de la pandémie, l'équilibre entre l'offre et la demande était atteint, et par conséquent, il n'était plus requis d'utiliser ce type de masque « industriel » avec visière. Il n'y avait donc plus de demande pour les masques N95 3M 8210 formulée par les établissements. Les masques sont restés plusieurs mois dans nos entrepôts. Il a donc été décidé de rendre ces masques disponibles, avant leur date de péremption. Cette décision remonte à l'été 2021 au moment où les stocks de N95 étaient élevés et la consommation était bien en-deçà des niveaux d'inventaire dans les entrepôts du MSSS. Et comme nous n'avons jamais essayé le principe de l'encan, nous avons impliqué le CAG pour nous accompagner dans cette démarche, à l'été 2021. Une des premières étapes du processus d'encan est d'offrir les produits à l'ensemble des organismes gouvernementaux. Ce qui a été fait et des petites quantités ont été réclamées et livrées. L'encan a été lancé **à la mi-novembre 2021**, soit avant l'arrivée de l'Omicron et avant l'orientation de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour l'élargissement de l'utilisation des N95. Lors de l'arrivée de l'Omicron et de la directive de la CNESST, nous avons décidé de laisser aller l'encan, considérant qu'il est toujours possible de ne plus y donner suite, en tout ou en partie, afin de prendre le temps de voir les choses évoluer.

Les raisons pour lesquelles le ministère de la Santé a retiré le lot 3 de l'appel d'offres suite à une publication sur Twitter de Pierre-Olivier Zappa à 17h15 le 10 janvier 2022;

Veillez nous indiquer où seront envoyés les 163 lots de masques retirés de l'appel d'offres et l'utilisation qui en sera faite;

Même avant la sortie média de monsieur Pierre-Olivier Zappa et dans le contexte de l'Omicron et de la directive de la CNESST, nous avons offert à nouveau les masques N95 3M 8210 aux établissements et des quantités avaient été distribuées aux établissements. Il était évident que nous n'avions pas l'intention de donner suite à ce volet de l'encan. Et considérant l'Omicron et les directives de la CNESST, nous avons distribué les quantités restantes dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux. La dernière livraison a été réalisée le **7 janvier dernier**.

Toutefois, en soulignant que certaines quantités provenaient du gouvernement fédéral et que d'autres quantités avaient été acquises en remplacement de masque 3M médical non disponible en début de pandémie, le coût d'acquisition était de 0,80 \$.